



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Incendies

Question au Gouvernement n° 1728

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Bonaccorsi.

M. Jean-Claude Bonaccorsi. Monsieur le ministre de l'intérieur, l'arrivée prochaine de l'été et la chaleur estivale qui s'installe depuis quelques jours sont synonymes, pour la grande majorité des Français, de vacances. Pour l'élu insulaire que je suis, ces mêmes éléments renvoient à une autre réalité : les feux de maquis ou de forêt. Il est banal d'observer que chaque année, en Corse et dans le sud de la France, de trop nombreux hectares brûlent, au péril de notre patrimoine écologique.

La prévention et la lutte contre les incendies sont l'affaire de tous, notamment de chaque collectivité territoriale dans son propre domaine de compétence. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer quelles mesures vous entendez prendre en matière de prévention des feux de forêt pour l'été 1996 ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Conformément aux instructions du Premier ministre, toutes les dispositions ont été prises, monsieur le député, pour renforcer l'efficacité des personnels qui luttent contre les incendies de forêt. L'ensemble des unités d'intervention sont déjà mobilisées.

Cette année, dix Canadair de la nouvelle génération seront engagés. Par ailleurs, les hélicoptères et les Tracker de la flotte de la sécurité civile sont déjà à pied d'œuvre. Ces efforts sont considérables puisqu'ils représentent, pour le ministère de l'intérieur, une somme de 450 millions de francs et, pour le ministère de l'agriculture, de 250 millions de francs.

Une circulaire a été adressée à tous les préfets pour assurer une meilleure coordination de l'ensemble des intervenants sur les feux de forêt : intervenants militaires, intervenants des collectivités locales.

Enfin, si besoin est, nous avons déjà un plan pour mobiliser les réservistes.

Vous voyez que, au niveau des hommes et au niveau des moyens, tout a été mis en œuvre pour que cette saison soit la moins mauvaise possible. Il faut aussi que nos compatriotes soient appelés à la responsabilité et à la vigilance. Sur ce point, nous comptons sur les collectivités locales pour faire en sorte que leur comportement individuel soit plus responsable et plus vigilant. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

### Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Bonaccorsi.

M. Jean-Claude Bonaccorsi. Monsieur le ministre de l'intérieur, l'arrivée prochaine de l'été et la chaleur estivale qui s'installe depuis quelques jours sont synonymes, pour la grande majorité des Français, de vacances. Pour l'élu insulaire que je suis, ces mêmes éléments renvoient à une autre réalité : les feux de maquis ou de forêt. Il est banal d'observer que chaque année, en Corse et dans le sud de la France, de trop nombreux hectares brûlent, au péril de notre patrimoine écologique.

La prévention et la lutte contre les incendies sont l'affaire de tous, notamment de chaque collectivité territoriale dans son propre domaine de compétence. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer quelles mesures

vous entendez prendre en matiere de prevention des feux de foret pour l'ete 1996 ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'interieur.

M. Jean-Louis Debre, ministre de l'interieur. Conformement aux instructions du Premier ministre, toutes les dispositions ont ete prises, monsieur le depute, pour renforcer l'efficacite des personnels qui luttent contre les incendies de foret. L'ensemble des unites d'intervention sont deja mobilisees.

Cette annee, dix Canadair de la nouvelle generation seront engages. Par ailleurs, les helicopteres et les Tracker de la flotte de la securite civile sont deja a pied d'oeuvre. Ces efforts sont considerables puisqu'ils representent, pour le ministere de l'interieur, une somme de 450 millions de francs et, pour le ministere de l'agriculture, de 250 millions de francs.

Une circulaire a ete adreesee a tous les prefets pour assurer une meilleure coordination de l'ensemble des intervenants sur les feux de foret: intervenants militaires, intervenants des collectivites locales.

Enfin, si besoin est, nous avons deja un plan pour mobiliser les reservistes.

Vous voyez que, au niveau des hommes et au niveau des moyens, tout a ete mis en oeuvre pour que cette saison soit la moins mauvaise possible. Il faut aussi que nos compatriotes soient appeles a la responsabilite et a la vigilance. Sur ce point, nous comptons sur les collectivites locales pour faire en sorte que leur comportement individuel soit plus responsable et plus vigilant. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Bonaccorsi Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1728

**Rubrique :** Bois et forets

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 juin 1996, page 4168

**Réponse publiée le :** 13 juin 1996, page 4168

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 juin 1996